

Québec 30 Septembre 1851

Mon cher ami,

J'ai reçu votre lettre du 27. J'ai vu
 l'aché que on a dit tout ce qui en était. La
 crainte que Henrichs n'ait été trop loin avec les
 clefs qu'il, comme vous dites. Ce sont des fous
 qui croyaient pouvoir avaler la mer et qui poussés
 par les vagues fortes glissent sur le sol qui ils s'ima-
 ginent qu'ils pèsent énormément. Les tues, ou je
 me trompe fort, auront une forte majorité dans
 la chambre à la suite de l'élection. Tout le dit leur
 union et leur activité silencieuse. Alas Henrichs qui
 n'est pas sûr de son élection, tant d'en fait, pourrait
 bien s'en faire de laisser le pouvoir. S'il était venu
 de suite à Québec nous l'aurions eue sans contestation;
 mais pendant qu'il est loin les ambitieux se remuent
 en attendant le bruit qu'il ne fait pas chose en échange.
 Cependant je puis permettre à Henrichs une élection, il
 était ici dans peu. S'il y avait eu de danger pour
 moi sans mon comité je me présentais à Québec.
 et j'étais sûr de succès; mais mon devoir, mes adversaires,
 après avoir labouré Montmorency pendant mon
 absence, ont pris par le biais de l'ouvrage
 ment au respect à l'obédience. J'ai visité
 trois paroisses dimanche, St. Jean, St. Laurent et
 St. Pierre et y ai obtenu l'unanimité parfaite. Le

Ce lendemain je recevais la nouvelle d'une assemblée
qui avait lieu à Ste Anne et qui avait à merveille. Le
serai élu par acclamation ou je me trompe fort. On me
signe avec moment une requête.

Angers a intention de se présenter à Québec, mais sort
un homme sans principes quelconques et qui par depuis
le marché voit considérablement. Amis et collègues
seraient élus sans opposition. Ma phalange électrice
est la prête à se mettre au milieu de la mêlée -

Je regrette que la puppe libérale de Montreuil
ait manqué d'énergie au point de laisser en
vain quelques écrits par les rangs, et se
je ne me trompe le comte de Beauville est
déjà perdu sans retour. On me dit que Latour
est menacé de perdre son élection, pour moi
je ne le crains pas. Je n'ai pas un d'autre jour
quelque l'Académie, mais celui-ci affirme que
Moin est récompensé à Terrebonne - Moin a été
Ouvrier à Montreuil qui il ne serait pas élu à Belle
Chasse, c'est une folie, puisque personne ne jure
même à By approuver. Dans tous les cas nous
l'éliminer à Québec.

J'aurais voulu assister au dîner d'union
au premier retirant, mais on n'a pas envoyé
de l'histoire, et si j'étais parti seul c'eût été un
mauvais effet.

Le sous-secrétaire l'Académie de Terrebonne
que vous m'avez remise et qui porte depuis
plusieurs nouveaux noms - Vous me feriez
Archives de la Ville de Montréal

plaisant en y faisant une réponse courte ou
longue - Voici une correspondance qui va vous
amuser "

(Prise)

" Québec 24 Septembre 1851

" Cher ami

" Avant de publier dans le Journal
l'adresse que je viens de recevoir par la poste de
derniers des signataires et que tu as déjà vue
j'ai eu besoin de l'envoyer, persuadé qu'après
réflexion et oubliant les petits malentendus des
derniers jours de la soirée, tu n'hésiteras pas à la
signer. Mon seul motif, pour cette démarche
est de faire mentir l'odieuse accusation, si sou-
vent répétée, que nous, Canadiens français, nous distin-
guons invariablement par l'ingratitude de envers nos
hommes publics, et qu'au bout de la carrière nous
leur donnons le coup de pied de l'âne.

Tu voudras bien me la renvoyer sans
ce lai car ce que je veux la publier demain.

L'Honorable Louis Chabot

" Joseph Cauchon "

" Mon cher ami

" Je te remercie très cordiale-
ment de ton billet de ce jour Archives de la Ville de Montréal
à M. La Fontaine. Je regrette de ne pouvoir signer

cette adresse. J'estime M. L. autant que qu'on
ce soit - Le reconnais ses talents supérieurs - Son
intégrité - sa capacité comme homme d'état. En
tout temps et en tout lieu je suis prêt à reconnaître
que le pays lui doit la haute position qu'il occupe
aujourd'hui. Aucun malentendu ou presque person-
nelle ne pourra me faire oublier ce que le pays lui
doit et que nous lui devons tous individuellement.
J'ai signé une autre adresse à M. L.
qui doit être entre les mains de M. Ross; cette
adresse contient, pendant sur tout ce que je puis
dire dans les circonstances actuelles.

Vrtaé tré.

J. Cauchon

Joseph Cauchon & M. Ross

On se demandera sans doute pourquoi
avec de pareilles dispositions il ne va pas
pas - Misericordiamus -

Vrtaé tré

Joseph Cauchon

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE MONTRÉAL

30 Sept. 1851

J. Cauchon

M. Ross

Avec l'adresse de
certains Membres